



Succession co il entre ayant droit

Par **Rap**, le **25/05/2014** à **20:07**

Bonsoir suis en conflit avec mon cousin germain pour la succession d'une tante décédée sans descendance.

Mon cousin se comporte comme le propriétaire des biens de notre tante et me dit que la succession est en cours car il a trouve un testament en sa faveur et ne se souvient plus du nom du notaire chez lequel la succession est ouverte.

Y a t il un moyen de savoir chez quel notaire cette succession est soi disant ouverte ?????

Merci

Par **Legalacte**, le **26/05/2014** à **11:34**

Bonjour,

Si il y a des biens immobiliers, cette succession doit être faite par un Notaire, et c'est lui qui devra rechercher un éventuel testament, car si celui ci a été fait devant un Notaire, il a dû certainement être enregistré.

Donc demander à votre cousin chez quel notaire cette succession est faite, si il n'y a pass encore de notaire désigné, désignez en un rapidement.

Par **Rap**, le **26/05/2014** à **11:47**

Bonjour et merci de votre réponse rapide.

Oui il y a des biens immobiliers. Mon cousin m'a dit qu'il a retrouvé un testament olographe, qu'il fait ouvrir la succession chez un notaire dont il a soi disant "oublié le nom"

Si je désigne un notaire maintenant est ce que ce dernier pourra savoir si la même succession est ouverte par ailleurs?

Merci et bonne journée

Par **Legalacte**, le **26/05/2014** à **12:23**

Bonjour,

C'est un peu "gros" d'avoir oublié le nom du Notaire à qui il a confié le régleme de cette

succession !

Prenez RV avec un notaire pour voir si il peut retrouver ce Notaire, si il existe réellement.